

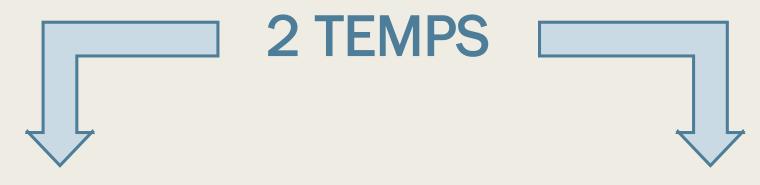
Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Corrèze



FORMATION SRAV CYCLE 3



PROGRAMME



TEMPS 1

Présentation théorique (historique, attendus, volet pédagogique, validation SRAV)

TEMPS 2

Pratique et mise en situation

PRESENTATION SRAV

SDJES

Savoir Rouler à Vélo

Origine du SRAV

9 janvier 2018, Comité Interministériel à la Sécurité Routière présidé par le Premier Ministre

Accompagner le développement de la pratique du vélo en toute sécurité

Des Assises de la mobilité (13/12/17) à la LOI n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités

Encourager l'usage du vélo et tripler sa part modale à l'horizon 2024

Instruction interministérielle N° DS/DS3A/DGESCO/DSR/DGITM/2020/48 du 2 juillet 2020

Organisation du déploiement territorial du programme interministériel « Savoir Rouler à Vélo »

RAPPELS



Je me déplace à vélo
EN AUTONOMIE

SAVER DULER
à vélo

1^{er} COPIL Juin 2019 2^{ème} COPIL Septembre 2019 3^{ème} COPIL Juin 2020 Dans l'intervalle

4ème COPIL Juillet 2022

En cours

- Etat des lieux
- Acculturation
- Expression libre

- Structuration par mutualisation
- Projet acquisition
 d'une flotte de vélos
- Projet d'acquisition de kits panneaux éducation routière
- Expérimentation écoles bloc 1

- Projets de mutualisation matériels USEP
- Organisation APER / bloc 2 Dpt87
- Expérimentation bloc 1 Ville de Brive
- Présentation offre globale PSL

- Réunion bloc 2
- Déploiement projet cycle 2 et 3
- Acquisition
 complémentaire de vélos, de remorques
 et de matériels
 sécurité
- Projet de randonnées de proximité
- Formations
- Création d'outils péda
- Aide aux communes
- Projet SRAV ACM

- Bilan acquisition matériels et projets cycle 2 et 3
- Projets
 randonnées de proximité
- Bilan SRAV sur TER Argentat
- Bilan SRAV secteur Brive Urbain
- Visio dispositif
- « Génération Vélo »

- Animations TER et cité éducative
- Formation enseignants TER
- Formation enseignants cycle 3
- Accompagnement collectivités

- Accompagnement structuration USEP: aides ANS + BOP SRAV + PDASR
- Accompagnement des collectivités
- Acquisition de vélos supplémentaires
 - Acquisition de panneaux sécurité routière bloc 2
 - Acquisition de matériels sécurité bloc 3

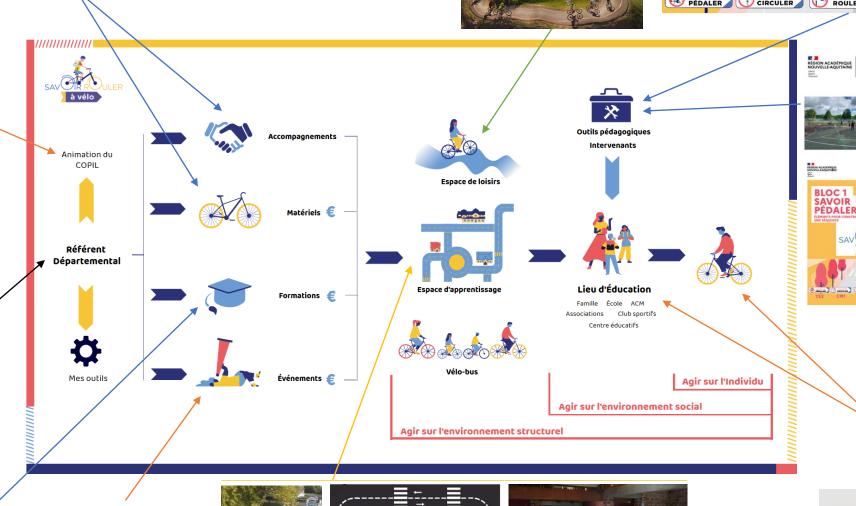


- Instauration en Juin 2019 avant l'obligation
- 3 COPIL depuis l'installation
- Partenaires : Collectivités. Prévention routière, Prévention MAIF, A bicyclette, profession sport, CD ufolep, CD FFCT, CD FFC, Mission sécurité routière, Gendarmerie, Police.

Emmanuel PRECIGOUT SDJES 19 Ludovic PEREIRA DSDEN19

5 formations: 70 personnes Etaps, CPC, référents usep, ACM, SSN, ODCV, enseignants Nouveauté: Partenariat DRAJES / CNFPT













à vélo

#Demain la ville est à toi !



Education à l'EEDD



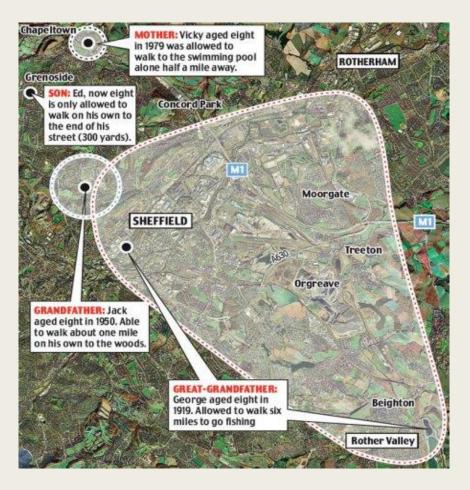




Education à la santé



Education à la sécurité



Accompagner l'enfant vers l'autonomie en lui apprenant à :

- Apprendre à se déplacer dans un environnement changeant et complexe,
- Construire un projet de déplacement, savoir lire un plan,
- Utiliser différentes formes ou moyens de déplacement,
- Connaître et respecter les règles collectives de déplacement,
- Mobiliser des comportements adaptés pour sa sécurité et celles des autres,
- S'adapter aux conditions climatiques,
- Savoir réparer ou reconnaître pour faire réparer.

Sensibiliser les parents et la collectivité :

- Rassurer les parents.
- Informer les parents sur les structures ressources.
- Inciter la mairie à proposer des animations remise en selle et/ou réparation de vélo.

VOLET PEDAGOGIQUE





bloc 1 : savoir pédaler

Je maitrise les fondamentaux du vélo

Il s'agit d'acquérir un bon équilibre et d'apprendre à conduire et piloter son vélo correctement : pédaler, tourner, freiner.

bloc 2 : savoir circuler

Je découvre la mobilité à vélo en milieu sécurisé

Il s'agit de savoir rouler en groupe, communiquer pour informer les autres d'une volonté de changer de direction et découvrir les panneaux du code de la route.

bloc 3 : savoir rouler à vélo

Je circule en situation réelle

Il s'agit d'apprendre à rouler en autonomie sur la voie publique et à s'approprier les différents espaces de pratique.





bloc 1 : savoir pédaler

validation par i int	ervenant:
Être capable de mettre son casque et de le régler	
Être capable de nommer les éléments simples d'un vélo (cadre, potence, guidon, roues, fourche, dérailleurs, freins, pédales, selle)	
Être capable d'identifier les éléments de sécurité du vélo (éclairage, freins, catadioptres, sonnette)	
Être capable de vérifier le bon fonctionnement de certains éléments du vélo (les freins, le serrage de la potence, le serrage et le réglage de la selle, la pression des pneus, le serrage des roues)	
Être capable de maîtriser les fondamentaux	
Monter et descendre de son vélo à l'arrêt	
Démarrer un pied au sol	
Conduire son vélo en ligne droite	
Conduire son vélo sur un parcours avec un slalom simple	
Ralentir, freiner et s'arrêter dans une zone délimitée	
Rouler en enlevant un appui (une main ou un pied)	
Rouler dans un couloir étroit (30 cm sur 10m) en position «cavalier»	
Prendre des informations en roulant	
Être capable d'effectuer un virage à 90°	
Franchir un petit obstacle	
Changer ses vitesses	



- > Dans l'école
- Plusieurs séances / validation
- ➤ Dès le cycle 2
- > Rôle USEP

bloc 2 : savoir circuler

validation par l'intervenant :

Être capable d'identifier les espaces de circulation adaptés aux vélos

Être capable de circuler en respectant le code de la route et reconnaître les principaux panneaux de signalisation

Rouler en respectant le code de la route mis en place sur le parcours

Identifier les principaux panneaux signalétiques (stop, céder le passage...)

Être capable de rouler en tenant compte des autres cyclistes et des piétons

Adapter son déplacement en fonction des autres usagers de la route

Être capable de communiquer avec les autres cyclistes et les piétons

Faire connaître sa direction, identifier les changements de direction des autres cyclistes











bloc 3 : savoir rouler à vélo

validation par l'intervenant :

Être capable d'identifier les espaces de circulation adaptés aux vélos

Emprunte la piste ou bande cyclable

Ne roule pas sur les trottoirs

Être capable de circuler en respectant le code de la route

Être capable de circuler en tenant compte des autres usagers de l'espace public et de la route

Être capable de rouler à droite sur la voie publique

Être capable de rouler en groupe

intersections

Être capable de prendre sa place sur la chaussée,

notamment dans les giratoires, et dans toutes les

...puis seul (mise en situation)





Sorties sur route...
en groupes, avec
encadrement



VALIDATION (USEP, EN)



VALIDATION BLOC 3

SDJES

Exemple parcours

Argentat



Seilhac































VALIDATION BLOC 3





« Recommandations départementales »

Préparation de la sortie

Conseils d'ordre général :

- une réunion préalable enseignant- « adultes encadrants » est indispensable pour définir et préciser :
 - l'itinéraire, ses difficultés, les points cruciaux au niveau de la sécurité.
 - le rôle de chacun et le fonctionnement des groupes
 - les règles de circulation, de communication et de sécurité communes (cf point suivant).
- L'organisation et la préparation matérielle doivent être définis avec minutie.
 - <u>Le matériel, l'équipement :</u>
 - Vélo : adapté à l'enfant (24 pouces à partir du CE2), vérification des accessoires (freins, pneus, dérailleur...), réglages à effectuer...
 - Casque : à essayer et régler
 - Nécessaire de réparation pour réparation rapide (conseil : s'équiper d'une bombe anti-crevaison).
 - Trousse à pharmacie (1 par groupe)
 - Equipement vestimentaire adapté.
 - Ravitaillement (nourriture, boisson): à prévoir, surtout pour des distances longues.
 - Chaque groupe est équipé d'un téléphone portable (conseillé).

« Les adultes encadrants et le déroulement de la sortie »

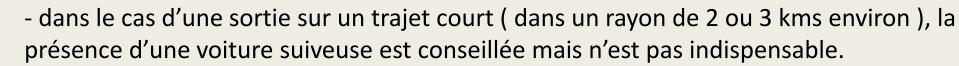
Le maître est responsable du groupe-classe constitué.

Il s'entoure d'autant d'adultes que nécessaire pour organiser des sous-groupes fonctionnels.



La classe est divisée en groupes de 6 à 12 élèves maximum encadrés par 2 adultes.

L'organisation est différente selon le type de sortie prévue :



NB: s'adapter toutefois au type de parcours.

- Dans le cas d'une sortie *occasionnelle* sur un trajet plus long, la présence de la voiture suiveuse est **indispensable**.



« Règles communes de circulation »

- **Espaces :** L'intervalle entre chaque groupe est d'au moins 50m pour permettre à une voiture qui double de se rabattre.
 - > Garder au moins 1 vélo d'écart entre chaque cycliste sur le plat (multiplier par 3 à 5 en descente).
 - > Dans les côtes difficiles, chacun retrouve son autonomie, les groupes se reforment au sommet ou dans un endroit prévu à l'avance permettant d'arrêter le groupe en sécurité.

Positionnement des adultes :

<u>Les adultes</u> se positionnent en général <u>un à l'avant</u>, décalé à hauteur du 1^{er} ou 2ème élève, mobile pour observer et réguler et un autre <u>derrière le dernier élève</u>, légèrement décalé vers l'axe central de la route afin d'avoir une bonne vision du groupe et donner des consignes audibles par l'ensemble du groupe.

En aucun cas la position de l'adulte par rapport au groupe ne devra être figée. Celui-ci devra être en recherche d'une **adaptation permanente aux circonstances**. 1 adulte volant

B

A

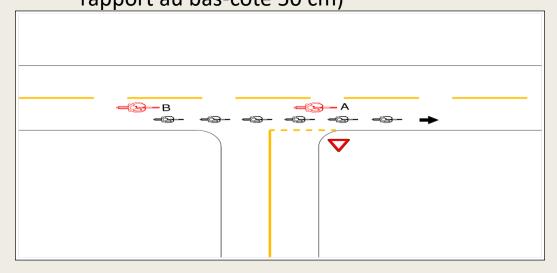
Sens de circulation

Ex: dans les descentes?

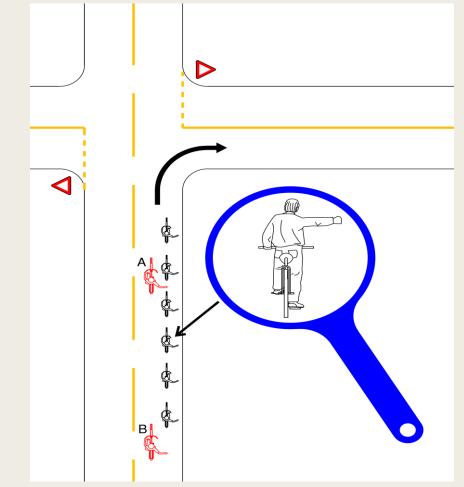
« Gestion des changements de direction : les intersections »

En roulant sur voie prioritaire : Trajet direct : aucune

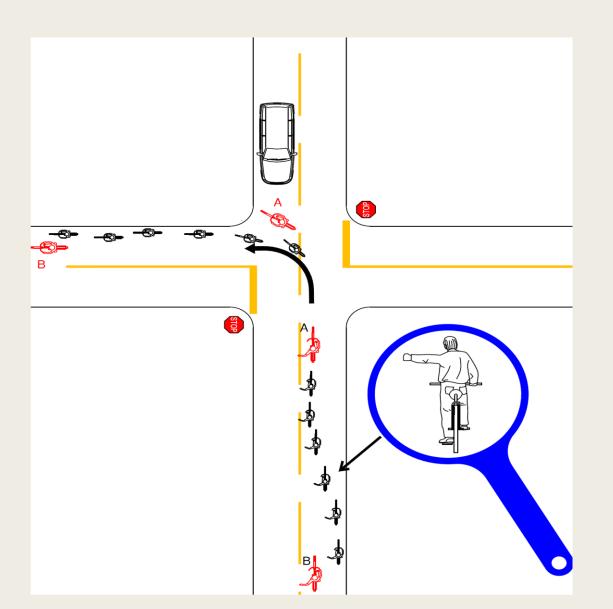
consigne particulière mais rouler bien à droite de la chaussée (distance par rapport au bas-côté 50 cm)



Tourner à droite :



Tourner à gauche



Adultes:

L'adulte en tête vérifie par un coup d'œil latéral qu'aucun véhicule ne double, signale son intention de tourner à gauche en tendant le bras et rejoint l'axe médian. Il s'arrête ensuite au milieu de la voie opposée pour protéger le passage du groupe. Il prend la place en queue lorsque le groupe est passé.

Avant a sortie du carrefour, l'adulte en queue vient prendre la tête du groupe.

Enfants:

Regarder derrière pour s'assurer qu'il n'y a pas de véhicule.

Tendre le bras gauche pour indiquer le changement de direction.

Se décaler à gauche sur l'axe médian de la chaussée. Avancer jusqu'au delà du centre du carrefour. S'assurer qu'il n'y a pas de véhicule en face. Puis tourner.

« Gestion des changements de direction : les carrefours giratoires »

Toujours en file indienne.

> Adultes:

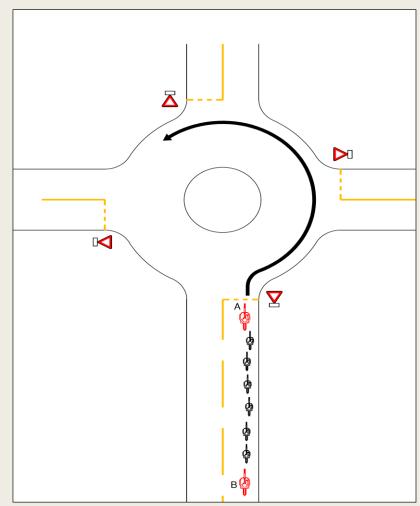
- Anticiper avant le carrefour > vérifier qu'il n'y a pas de cassure dans le groupe (sinon ralentir ou s'arrêter pour préparer le passage)
- Imprimer l'allure en évitant que le groupe ne se scinde en 2.

> Enfants et adultes :

- Se déplacer sur la voie de droite même si on fait le tour du carrefour.

(Indiquer aux automobilistes qu'on reste dans le carrefour en tendant le bras gauche).

- Tendre le bras droit pour prévenir qu'on sort du carrefour.



« Règles de communication et de sécurité »

> Règles de communication :

- communication gestuelle pour s'arrêter (bras levé) ou pour changer de direction,
- communication orale pour signaler un danger (voiture!, trou!, flaque!...)

> Règles de sécurité :

- Les premières règles de sécurité consistent à respecter celles définies par le code de la route.
- **Sécurité du groupe: règle de base :** <u>en aucun cas l'adulte ne doit laisser seul un enfant ou un groupe,</u> quelle qu'en soit la raison (incident mécanique, fatigue...)



Conduite en cas d'incident (mécanique ou corporel) nécessitant l'arrêt d'un élève:

> l'arrêt d'un des éléments du groupe provoque l'arrêt immédiat ou différé de l'ensemble du groupe et sa mise en sécurité (le plus tôt possible), Si plusieurs adultes encadrent un groupe, une réorganisation est ensuite opérée en fonction du problème à gérer (1 adulte peut alors rester avec 1 enfant).

BLOC 3: La sortie sur route « Cas concrets »

> 1er cas : Incident momentané (saut de chaine ou réglage rapide) :

L'adulte à l'arrière alerte la tête du groupe de l'arrêt et gère l'incident avec l'élève concerné.

L'adulte en tête repère un endroit proche et fait arrêter le groupe pour le mettre en sécurité... (éventuellement l'adulte à l'arrière alerte la tête du groupe de l'arrêt et lui indique de ralentir mais de continuer si l'arrêt prévu est très court).

➤ 2^{ème} cas : Incident important ou accident

Les adultes responsables prennent les mesures urgentes qui s'imposent dans le cadre de l'organisation générale arrêtée par l'enseignant (ou l'organisateur de la sortie).

En cas de chute, <u>assurer la protection de l'élève ET du groupe</u> (sur le bord, à l'écart), sécuriser l'espace

puis prévenir l'enseignant.

Effectuer les gestes de premiers secours (si l'adulte concerné est habilité à le faire sinon ne pas bouger l'accidenté).

Agir pour prévenir l'enseignant et les secours directement en cas d'urgence.

« DES QUESTIONS ?»

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

TEMPS 2 : Pratique et mise en situation

BLOC 1: USEP / SDJES

BLOC 2: USEP

BLOC 3: USEP / SDJES / EN

Sortie sur route: mise en situation